

Appel à Textes Hoshikaze 2250

Art.1. Présentation

Objet : connaissez-vous l'univers Hoshikaze 2250 ? A vous maintenant de le faire vivre ! Aujourd'hui nous vous demandons d'écrire une nouvelle illustrant ses aspects les plus caractéristiques. Lisez le petit guide joint à ce règlement, choisissez votre sujet et imaginez ! Les nouvelles seront soumises sur notre Forum à l'équipe Hoshikaze et à un Jury. Les nouvelles sélectionnées par le vote du Jury et des Membres du Forum seront publiées sous forme d'un recueil papier, après relectures pour les perfectionner.

Contexte : l'univers Hoshikaze 2250 mêle les styles Space-Opéra et Hard-Science, avec un regard en coin vers le Cyberpunk. Il raconte un futur dans laquelle l'humanité n'est qu'une espèce parmi une dizaine, se partageant tant bien que mal plusieurs centaines de systèmes habités situés dans une sphère d'environ 450 années de lumière autour des systèmes-berceaux.

Pour plus de précisions : site de l'Association Hoshikaze 2250 <http://hoshikaze.net>

Format et soumission : nouvelles en français de 20000 à 50000 signes, envoyés sous format e-mail à l'adresse de l'Association : asso@hoshikaze.net

Présentation sur le Forum : les nouvelles soumises seront présentées sur le Forum Hoshikaze 2250, accessibles seulement aux Membres de l'Association et aux Contributeurs du Projet, sous réserve que le Jury souverain ne les juge pas impubliables pour l'une des raisons suivantes :

- Qualités littéraires insuffisantes,
- Contravention avec la loi française,
- Non respect d'éléments essentiels de l'univers Hoshikaze 2250.

Publication papier : seront réunies dans une anthologie papier les nouvelles sélectionnées par le Jury souverain, selon les critères suivants :

- Qualités littéraires et style,
- Construction et force de l'histoire,
- Présence et personnalité des personnages,
- Mise en valeur de l'univers Hoshikaze 2250.

Processus de sélection :

Une nouvelle soumise au concours sera :

- Lue par des Membres du Jury, retenue ou non pour présentation sur le Forum.

Une nouvelle retenue pour présentation sur le Forum sera :

- Présentée sous forme d'un sujet sur le Forum Hoshikaze 2250,
- Visible aux Membres de l'Association et aux Contributeurs du Projet.

Une fois clos le délai de réception des textes, une nouvelle présente sur le Forum sera :

- Notée globalement par les Membres du Forum y ayant accès,
- Relue par le Jury et notée par lui sur quatre critères,
- Classée selon la moyenne des points obtenus lors des deux votes,
- Sélectionnée ou non pour publication selon son classement.

Une nouvelle retenue pour le recueil sera :

- Relue et corrigée pour publication selon les méthodes en vigueur,
- Publiée en recueil papier et PDF.

Si une nouvelle n'est pas retenue pour le recueil :

- Son auteur sera contacté pour savoir s'il souhaite la maintenir pour les recueils à venir,
- Si oui, elle sera retravaillée et soumise automatiquement au prochain Appel à Textes.

Si la qualité littéraire d'un texte est insuffisante, pas de panique, nous n'abandonnons personne. Si vous en avez le courage, nous retravaillerons ensemble le texte jusqu'à ce qu'il soit au niveau. Il pourra alors participer au prochain Appel à Textes.

Il existe aussi une possibilité de publication hors recueil d'une nouvelle indépendante, sous forme de livret papier, de PDF ou en lecture libre sur le wiki, selon le choix de l'auteur.

Art.2. Soumission des textes

Format des nouvelles :

20000 à 50000 signes, espaces comprises,
Langue française.

Présentation :

Texte principal :

Police Courier, Arial ou Times,
Corps 12, double interligne.

Un niveau de titres :

Police Courier, Arial ou Times,
Corps 14 Gras.

Page de garde séparée comprenant :

Nom de l'auteur,
Titre de la nouvelle,
Nombre de signes de la nouvelle.

En entête sur chaque page de texte :

Titre de la nouvelle,
Numéro de page.

Format de page : A4 standard,

Formats acceptés : .odt, .doc, .rtf,

Limites de soumission :

Un même auteur pourra présenter autant de texte qu'il le souhaite,
Tous les textes soumis pourront être sélectionnés pour présentation sur le forum,
Seules deux (2) nouvelles par auteur pourront être publiées dans un même recueil,
Les nouvelles excédentaires pourront participer aux Appels à Textes suivants.

Adresse d'envoi :

Soumission par e-mail exclusivement :
asso@hoshikaze.net

Art.3. Présentation sur le Forum Hoshikaze 2250

Processus de sélection :

Dès réception, les textes seront lus par au moins un Membre du Jury,
Les textes racistes, pornographiques ou contrevenant à la loi française seront écartés,
Un avis favorable ou défavorable sera donné sur chacun des critères :

Qualités littéraires et narratives,
Respect de l'univers Hoshikaze 2250.

Tout avis défavorable sera discuté par le Jury au complet, et pourra être éliminatoire,
Les décisions du Jury sont souveraines,
Un texte éliminé pourra être retravaillé en vue des Appels à Textes Suivants.

Présentation Internet des textes sélectionnés :

Le Jury contactera l'auteur de chaque texte soumis pour lui indiquer le verdict,
Si avis favorable :

Un numéro d'ordre unique sera attribué à la nouvelle,
Elle sera publiée sous forme d'un sujet du Forum,
Elle sera visible des Membres de l' Association et des Contributeurs du Projet

En cela, les limitations de mise en forme de phpBB s'appliquent :

Seuls un niveau de titre sera pris en compte,
Les formats gras et italiques seront reproduits,
Les listes seront reproduites,
Les autres mises en forme seront respectées dans la mesure du possible.

Les nouvelles seront publiées sans mention du nom de leurs auteurs,
Chacune sera identifiée par son numéro unique et son titre.

Propriété des textes présentés :

Les textes sélectionnés pour présentation sur le Forum restent la propriété de l'auteur,
Une clause d'exclusivité sera cependant appliquée,
Elle prendra effet pour un an à compter de la date limite de remise de l'Appel à Textes,
Aucune rémunération ne sera attribuée pour la présentation sur le Forum.

Droits de rétractation :

Chaque auteur pourra demander par e-mail à retirer un texte présenté par lui,
Cette rétractation vaudra pour le texte visé exclusivement,
Elle entraînera le retrait du texte du Forum et de la sélection soumise au Jury,
Ce droit peut s'appliquer jusqu'à la date à laquelle le Jury fait connaître sa sélection.

Droit de rectification :

Chaque auteur pourra demander à rectifier un texte,
Il soumettra alors le texte corrigé par courrier électronique,
Ce texte devra être une version corrigée de l'ancien texte, non un texte différent,
Le nouveau texte remplacera l'ancien selon les mêmes modalités,
L'acceptabilité de la correction sera jugée souverainement par le Jury,
Seules deux demandes de rectifications par texte pourront être acceptées.

Art.4. Vote des Membres du Forum

Déroulement du Vote :

Dès expiration du délai de soumission et mise en ligne de tous les textes sélectionnés,
Pour chaque texte, un Vote sera ajouté selon le barème cité plus bas,
Le vote sera exclusivement ouvert aux Membres ayant accès au texte,
Seul un (1) vote sera accepté par Membre et par nouvelle,
Un Membre ayant déjà voté pour une nouvelle ne pourra plus modifier son vote,
Toute tentative de fraude entraînera l'élimination de toutes les nouvelles de l'Auteur,
Le Vote du Forum sera clos en même temps que le Vote du Jury.

Notation des textes :

Pour chaque texte, le barème sera le suivant :

- 2 - Qualité insuffisante ou non-respect de l'univers Hoshikaze 2250,
- 1 - Suffisant,
- +1 - Bon,
- +2 - Excellent.

Pour chaque texte seront comptés les paramètres suivants :

- Nombre d'avis exprimés
- Moyenne des avis exprimés.

Une note par texte sera établie selon la formule suivante :

- Somme des Notes,
- Division par le plus grand nombre de votants sur un même texte,
- Arrondi à deux (2) décimales.

Ainsi :

La note d'un texte sera pondérée par le nombre de votants pour ce texte,
Le texte ayant recueilli le plus d'avis sera donc noté sur [-2;+2].

Art.5. Vote des Membres du Jury

Constitution du Jury :

Le Jury comportera entre trois (3) et dix (10) Membres,
Les Membres du Jury n'ont pas le droit de voter pour leurs textes, s'ils en présentent,
Un Membre du Jury pourra toutefois se désister, auquel cas un suppléant serait désigné,
Le choix du Jury, fait par l'Association, est sans appel,
Le Jury sera définitivement fixé à la date limite de remise des textes.

Déroulement du Vote :

Dès expiration du délai de soumission et mise en ligne de tous les textes sélectionnés,
Chaque texte sera soumis à tous les Membres du Jury,
Les nouvelles seront soumises au jury sans mention du nom de leurs auteurs,
Chacune sera identifiée par son numéro unique et son titre,
Chaque Membre du Jury notera les textes sur les critères suivants :
Qualités littéraires et style,
Construction et force de l'histoire,
Présence et personnalité des personnages,
Mise en valeur de l'univers Hoshikaze 2250.
L'attribution d'au moins deux (2) notes « Insuffisant » sera éliminatoire,
Les notes attribuées par les Membres du Jury seront sans appel.

Notation des textes :

Pour chaque critère, le barème sera le suivant, identique à celui du Forum :

- 2 - Insuffisant,
- 1 - Suffisant,
- 0 - Moyen,
- +1 - Bon,
- +2 – Excellent.

Les notes attribuées par l'ensemble des Membres du Jury seront moyennées,
Cette note moyenne par critère sera arrondie à deux (2) décimales.

Art.6. Classement des textes

Pondération des Votes du Forum et du Jury :

Forum : 1,
Jury : 4 (barème 1 pour chaque critère),

Classement final :

Pour chaque texte, la note finale sera la moyenne des notes suivantes :

Note unique du Forum,
Notes du Jury sur chacun des quatre critères.

Cette moyenne sera arrondie à deux (2) décimales,
Les textes seront classés par ordre décroissant de cette note finale,
Les éventuels ex-æquo seront départagés par un vote du Jury au complet,
Le classement finalement établi par le Jury au complet sera sans appel.

Sélection des nouvelles composant le recueil :

Les nouvelles seront incluses dans l'ordre de classement,
La sélection sera décidée lors d'une réunion du Jury au complet,
Les critères suivants seront pris en compte :
Nombre de nouvelles, initialement prévu entre 10 et 20,
Notation globale de l'ensemble des textes soumis,
Qualité littéraire des textes.
Les auteurs sélectionnés seront contactés pour vérifier leur accord pour publication.
La liste finale communiquée par le Jury sera sans appel.

Proclamation des résultats :

Dès la délibération du Jury terminée, les éléments suivants seront publiés sur le Forum :
Pour chaque nouvelle, dans son sujet dédié :
Nom de l'Auteur,
Notes du Forum et du Jury,
Sélection ou non pour publication.
Classement final, dans un sujet spécifique :
Récapitulatif des notes par nouvelle,
Classement final ordonné complet,
Liste des nouvelles qui composeront le recueil.

Art.7. Publication du recueil

Élaboration du sommaire :

A partir de la liste des nouvelles qui composent le recueil, un sommaire sera constitué,
Il sera élaboré tout d'abord par ordre alphabétique des Auteurs,
Des regroupements seront éventuellement effectués par thème, formant des chapitres,
A l'intérieur d'un chapitre, l'ordre alphabétique des noms des Auteurs sera respecté.

Relecture et correction :

Plusieurs cycles de relecture seront effectués afin de corriger les textes,
Chaque cycle comprendra deux phases :

Relecture du texte par un relecteur indépendant de l'auteur,

Retravail du texte par l'auteur par rapport au produit de la relecture.

En cas de désaccord, l'auteur et le relecteur seront invités à dialoguer,

Nous prévoyons 3 à 4 cycles de relectures par texte,

Au bout du 3^{ème} cycle de relecture, un avis sera émis :

Soit le texte est jugé publiable,

Soit un 4^{ème} cycle doit être effectué.

Un texte jugé non publiable à l'issue du 4^{ème} cycle sera discuté entre l'auteur et le jury :

Soit un accord sera trouvé pour le maintenir dans le recueil,

Soit il sera retiré du recueil.

Publication :

L'Association trouvera un Éditeur, ou à défaut assurera la fonction d'Éditeur,

Un Contrat d'Édition sera signé entre :

L'Éditeur,

L'Association Hoshikaze 2250,

L'ensemble des Auteurs.

Le prix de vente sera :

Décidé lorsque le sommaire définitif sera constitué,

Fonction du format et du nombre de pages.

Les Droits d'Auteur seront :

Etablis et gérés par l'Éditeur,

Redistribués :

Pour 80% à parts égales entre les Auteurs,

Pour 20% à l'Association.

Deux (2) exemplaires gratuits seront fournis à chacun des Auteurs,

Pour toute éventuelle réédition du recueil, des conditions spécifiques seront établies.

Art.8. Calendrier de l'Appel à Texte

L'Appel à Texte est permanent. Pour chaque recueil sera défini un calendrier spécifique.

L'Appel à Texte est annoncé officiellement :

Sur Internet,
Sur les salons où participe l'Association.

La publication papier sera annoncée officiellement :

Sur Internet, au moins un mois avant la disponibilité des ouvrages,
Aux salons où sera présente l'Association.

Le Calendrier suivant a été défini pour le recueil 2014-2015 :

Les textes doivent parvenir avant le 31 Septembre 2014,
La constitution du sommaire se déroulera jusqu'au 15 Novembre 2014,
L'objectif de publication papier est prévu pour Mars 2015.